

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE VINGT-HUIT NOVEMBRE, A DIX-SEPT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.*

*Date de la convocation : 22 novembre 2023*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Membres du Bureau :** Nathalie BEUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN,

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Nathalie BOUZID, David BURLOT, Thibault CARFANTAN, Joël CARDIN (*suppléant de Valérie MORFOUASSE, absente*), Camille CAURET, Daniel COMMAULT, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Julie GAUDIN (*suppléante d'Anne-Gaud MILLORIT, absente*), Thierry GAUVRIT, Alain GOUEZIN, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, Philippe HERCOUET, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Claudine AILLET donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Carole BERECHEL donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Valérie BIDAUD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Alain GENCE donne pouvoir à Guy CORBEL,
- Christelle LEVY-ROBERT donne pouvoir à Thierry GAUVRIT,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Fabienne TASSEL donne pouvoir à Pierre-Alexis BLEVIN,
- Yvon BERHAULT, Suzanne BOURDE, Nathalie BOUZID, Jean-François CORDON, David L'HOMME, Marc LE GUYADER, Sébastien PUEL.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Joël LUCIENNE

**Délibération n°2023-194**

Membres en exercice : 69 Présents : 55

Absents : 14

Pouvoirs : 7

**FINANCES**

**RAPPORT DE GESTION – OPERATIONS D'AMENAGEMENT DES PARCS D'ACTIVITES**

La société M14.FR spécialisée dans la gestion budgétaire, comptable et fiscale des opérations

d'aménagement, accompagne Lamballe Terre & Mer depuis 2020. Dans le cadre de cette mission, un compte-rendu est produit annuellement en vue de relever et d'analyser les faits de gestion et de présenter avec une réelle approche pédagogique les principaux enjeux financiers par opération au travers de tableaux de synthèse et de tableaux de bord.

Lors du Conseil communautaire du 25 octobre 2022, un compte rendu de gestion arrêté au 31 décembre 2021 a été présenté. Au terme de cette présentation, il a été constaté que les opérations d'aménagement des parcs d'activités économiques présentaient un déficit prévisionnel de clôture très important. Une série de recommandations ont été préconisées pour les années à venir, notamment par le versement d'une subvention d'équilibre de 7 180 288 € dès 2022, puis 200 000 € annuellement à partir de 2023.

La société M14.FR a produit un nouveau rapport de gestion arrêté au 31 décembre 2022. Ce dernier tient compte des subventions versées et d'ajustements potentiels, notamment en termes de travaux nouveaux ou de modification de surface restant à vendre.

Considérant la transmission aux conseillers communautaires du rapport de gestion du budget annexe des zones d'activités économiques,

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- PREND ACTE de la présentation du rapport de gestion au 31 décembre 2022 réalisé par le cabinet M14.FR,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

8 DEC. 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

8 DEC. 2023

De la publication le

Pour le Président

Par délégation

Lydie MICHEL,

Directrice

Administration Générale

8 DEC. 2023

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Lydie Michel", written over the official stamp of the Administration Générale.